

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique COLES	Type Ranger 520	Fiche d'homologation N° CH 5165 06
--	-----------------------------	--------------------	---------------------------------------

Constructeur	COLES CRANES LIMITED, Sunderland (GB)
Identification	sur la plaquette du constructeur "Ranger 520" sur la plaquette de l'importateur, à l'arrière du pare-chocs devant le N° du châssis -
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement sur la cabine
N° du châssis	à l'arrière, au centre du véhicule
Identification du moteur	"F6L 413 FR" à gauche, latéralement sur le bloc (frappé par l'importateur) + plaquette sur la soufflerie
Importateur principal	ROBERT AEBI AG, 8023 Zurich
Véhicule homologué	43 762

<b>Châssis.</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	DEUTZ
Direction	** mécanique + assistance hydraulique, sur roues AV	Construction	en ligne
Transmission	boîte mécanique sous charge + convertisseur de couple	Carburant	D
Nombre de vitesses	6 Entrainement (***)	Refroidissement	air
Frein de service	à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues; limiteur sur les roues AR	Alésage	125
Frein auxiliaire	(à ressorts, progressif, sur toutes roues; pression de service + libération de secours par soupape de garde 4 circuits; desserrage mécanique par vis aux cylindres; libération complémentaire = réservoir séparé)	Cylindrée	9567
Frein d'arrêt	(libération complémentaire = réservoir séparé)	Puissance en kW	141 DIN
Ralentisseur	frein à flux hydraulique	Bruit à l'arrêt	78,0 dB/A
Contrôle 2 circuits	2 manomètres simples + 2 lampes-témoin	Silencieux	1 pot 1000 x 230 x 120 mm
		Mesure des gaz	Bacharach = 3.5
		Déparasitage	-

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>	
Nombre de portes	1 (5) Compteur de vitesse km/h	avant	11630
Ceintures sécurité	av - ar -	arrière	11970
Cafe	1/440x300x220 mm	total	23660
Antivol	-	Charge utile	(avec mâ-t-pylône et moufle)
Nombre de places	1 av - centre - ar -	Poids total	24000
Dimensions	intérieur extérieur	Poids garantis	12500
Longueur	10760	Pneus	16.00 R 25
Largeur	2500	Ply / bar	- / 8,0
Hauteur	3560	Charge	13000
Porte à faux	av 2460 ar 4900	pour V max	70
Distance volant - vers l'avant du véhicule	940	Jantes	11.25 - 25 acier
	Braquage 0 g 17900 d 18000		mécanique automatique
		Gar. poids remorquable avec/sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	
		Charge garantie sur le toit	
		Vitesse maximale selon le constructeur	70 km/h
		testée km/h à l/min au moteur	prise de force

Equipement	§)			
Feux de route	HCR	(E)		
Feux de croisement	HCR	(E)		
Feux de position	A	(E)	dans HCR	
Feux rouges	R	(E)		
Feux stop	SI	(E)		
Clignoteurs	av	1 (E)	AV=	5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av			I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av			R sur la flèche
Feux arriere de brouillard				
Feux complémentaires				
Eclairage plaque	1/ à gauche, combiné			
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace			
Avertisseurs	LUCAS 7H 69 153/54			
	ou d'autres modèles homologués			

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule	Machine de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	C O L E S	Ranger	520
Homologation N°	CH	5165	06
Carrosserie	camion-grue		
Places	total	1	avant
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	0
Charge utile	-	CV-impôt	48,72
Poids total	sel. bulletin pesage	Cylindrée	9567

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*) Véhicule spécial : poids du véhicule = 23660 kg, longueur = 10760 mm.
- \*\*\*) Direction : direction pour le véhicule en service à commande hydraulique sérarée, agissant sur les roues arriere; peut être bloquée pour les courses sur la voie publique.
- x) Insonorisation : - le compartiment-moteur et la sortie de la soufflerie;  
- tôle d'absorption sous le moteur;  
- le convertisseur de couple et la boîte de vitesses.
- +) Variante de pneus : 14.00 R 24 12000 (10,0) Vmax 70 km/h jantes 10,0 - 24 acier.
- §) Equipement : des bavettes sont exigées derrière les roues avant;  
1 marteau obligatoire pour la sortie de secours (glace avant).

Inscription dans le permis de circulation:

125 - Autorisation spéciale obligatoire;

137 - signalisation jaune/noir: le moufle, la tête de la flèche des deux côtés et l'arriere;  
le porte à faux arriere avec le signal OCS 25/4 et feu de gabarit rouge;

139 - enlever : les pattes des béquilles (si elles ne peuvent être rentrées);

140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;

141 - assurer : la tourelle en direction de marche; le mât-pylône avec arceaux et chevilles; fixer le moufle à l'arriere, tendre le câble; bloquer la direction sur les roues arriere.